

Mardi de l'ORT

Les défis de l'accessibilité dans les transports publics en 2015

La mise en accessibilité du réseau Lila

19 novembre 2013

-
- **Le schéma d'accessibilité des transports départementaux a été adopté par l'Assemblée départementale en mars 2009**

 - **Il ne concerne pas les lignes de la Presqu'île guérandaise, gérées par le Syndicat mixte Réseau Cap Atlantic'**

Accessibilité de LILA lignes régulières

- Aménagement de 48 pôles de correspondance sur le département d'ici 2015
- Service à la demande pour rabattre les usagers sur ces pôles de correspondance
- Matériel roulant sur l'ensemble des lignes régulières : cars à plancher bas

Les points d'arrêts

➤ **Mis en œuvre depuis 2009:**

- 36 points d'arrêts aménagés
- 5 pôles multimodaux en gares du tram-train Nantes-Châteaubriant
- 9 points d'arrêts accessibles de la Ligne à haut niveau de service Grandchamps-Treillières-Nantes pour septembre 2013

➤ **En cours de réalisation:**

- Aménagement de 35 autres arrêts jusqu'en 2015

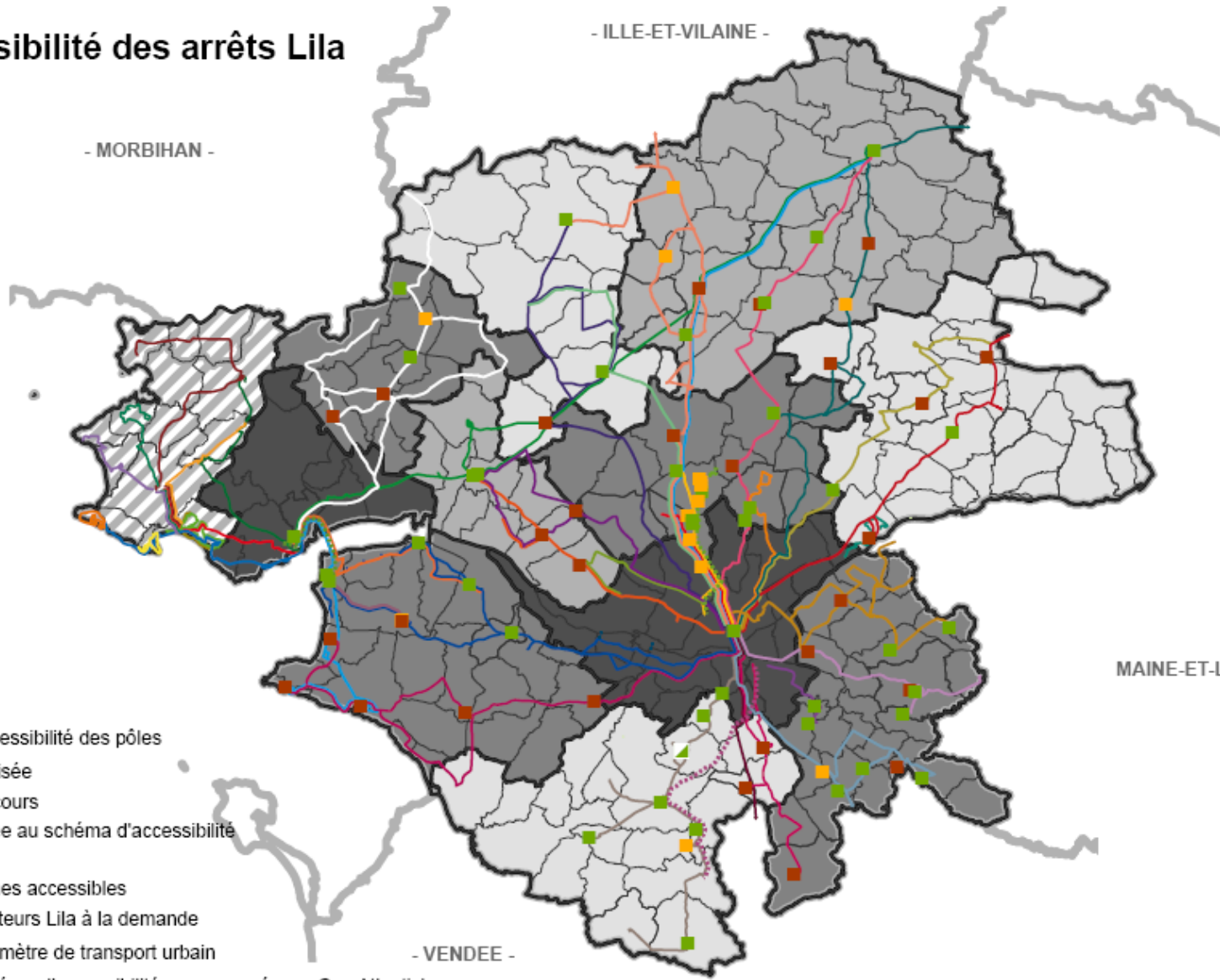
➤ **Réalisation à fin 2015:**

- Aménagement de 85 arrêts au total

Accessibilité des arrêts Lila

- ILLE-ET-VILAINE -

- MORBIHAN -



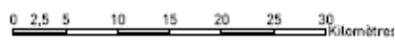
MAINE-ET-LOIRE

Mise en accessibilité des pôles

- réalisée
- en cours
- votée au schéma d'accessibilité

- Lignes accessibles
- Secteurs Lila à la demande
- Périmètre de transport urbain
- Schéma d'accessibilité propre au réseau Cap Atlantic'

Source : Département de Loire-Atlantique



Le parc de matériel roulant

➤ **Mis en œuvre entre 2009 et 2013:**

4 lignes LILA entièrement accessibles

- Ligne 17, de Saint-Nazaire à Saint-Brévin (1 car)
- Ligne 12 express, de la Limouzinière à Nantes (2 cars)
- Ligne 62 Vieillevigne – Nantes (6 cars)
- Ligne Lila Premier Grandchamps – Nantes (10 cars)

Et la ligne 1 partiellement

- Ligne 1, St Brévin à Nantes (1 car)

Seules les lignes Lila Premier et 17 auront la totalité de leurs points d'arrêts accessibles et seront donc 100 % accessibles

Pour les autres lignes seuls quelques points d'arrêt sur la parcours sont aménagés, conformément au schéma adopté.

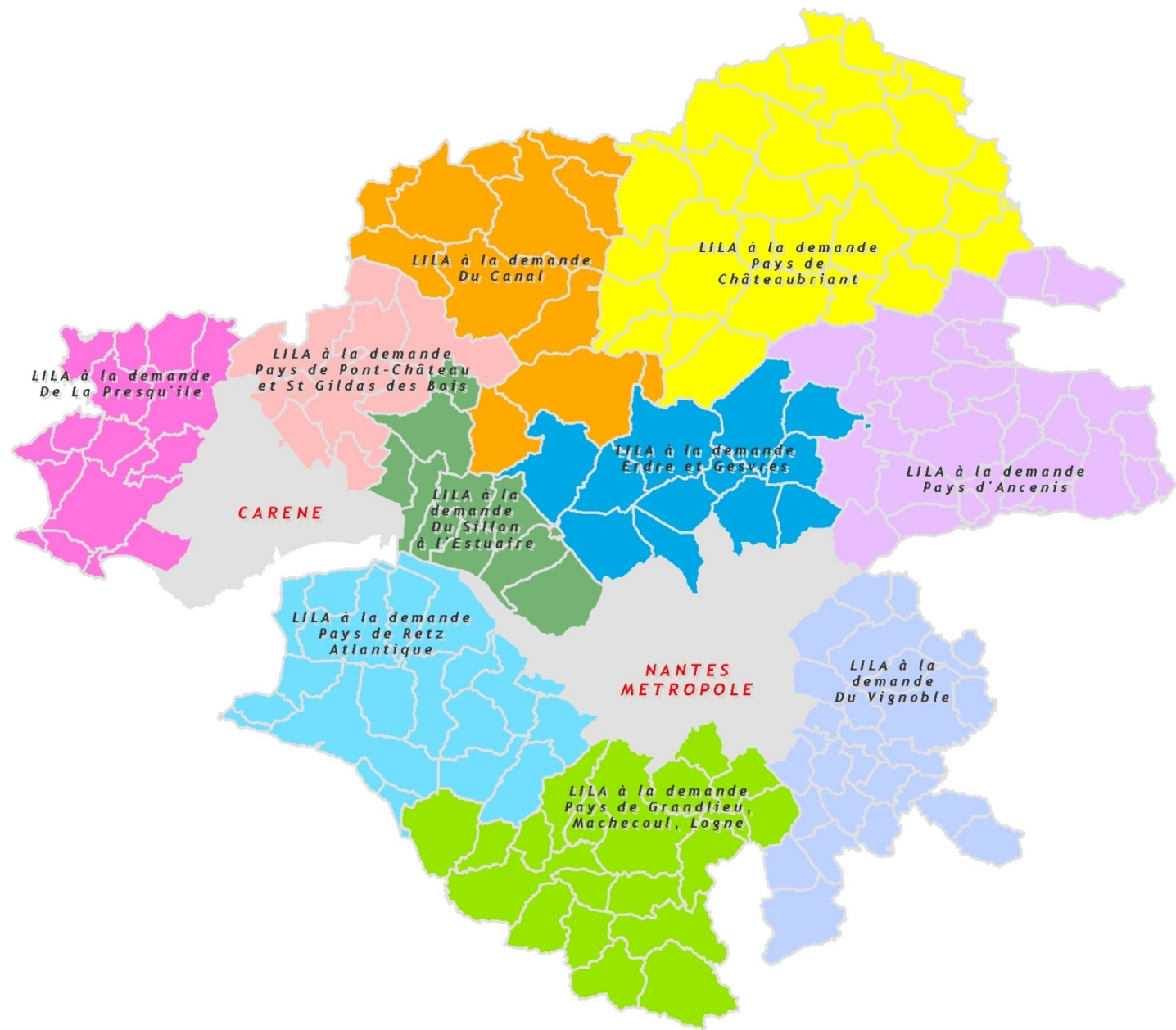
LILA à la demande

- **Comprend un service spécifique pour les personnes à mobilité réduite**
- **Mis en œuvre depuis 2009:**
 - Extension de 2 demi-journées par semaine sur tous les territoires, soit au total 6 demi-journées par semaine
 - Extension vers des pôles santé en dehors du territoire (ex: au 1^{er} avril 2013, extension du secteur d'Ancenis vers le pôle santé de Châteaubriant)
- **En cours de réalisation:**
 - Étude avec les services de la COMPA pour la mise en place d'une expérimentation de rabattement vers des pôles accessibles ferroviaires en 2014

LILA à la demande

➤ Réalisation en 2015:

- Expérimentation de rabattement du LILA à la demande à envisager sur les pôles accessibles du tram-train Nantes-Châteaubriant (ouverture courant 2014), concertation à engager avec les intercommunalités concernées
- Rabattement sur les pôles accessibles du réseau Lila



LILA scolaire

➤ **Voté:**

- Maintien des services spécialisés voté dans le schéma d'accessibilité

➤ **Réalisation:**

- Transport de près de 900 élèves par an
- Prise en charge à 100% des frais de transport pour les élèves lourdement handicapés
- Organisation de circuits de taxis collectifs
- Création de périmètres de transport et partenariat avec la DASEN pour affectation au plus proche du domicile

Information du public

➤ **Voté:**

- Adaptation des services d'information existants
- Dispositif permettant aux usagers de faire un dépôt de plainte (obligation légale)

➤ **Mis en œuvre depuis 2009:**

- Pose de stickers en braille et gros caractères sur chaque point d'arrêt
- Sites Internet Destineo et portail Mobilité du Conseil général conformes au référentiel général d'accessibilité pour les administrations
- Module d'inscription en ligne pour les abonnements de transport conformes au référentiel général d'accessibilité pour les administrations
- Création d'une boîte mail LILA (lila@loire-atlantique.fr)
- Numéro Allo LILA non surtaxé depuis septembre 2012
- Mise en ligne d'un formulaire « dépôt de réclamation transports » sur le portail Mobilité et le site du Conseil général

Information du public

➤ **En cours de réalisation:**

- Étude sur le futur schéma départemental des transports : intégration « accessibilité » dans le volet Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
- Attribution d'un marché public pour la fourniture de balise d'abri bus respectant les normes d'accessibilité sur la police de caractère, renouvellement des balises prévu au fur et à mesure de l'aménagement des arrêts.

Perspectives

- **Adoption d'un schéma départemental des mobilités prévu en 2015, prévoyant :**
 - Développement de la logique des lignes à haut niveau de service (entièrement accessibles)
 - Développement de l'accessibilité de l'information des usagers (nouvelles technologies)

Échanges